

CLAIRE THOURY ÉLUE PRÉSIDENTE DU CESE : LA SOCIÉTÉ CIVILE PREND TOUTE SA PLACE

Le Mouvement associatif se félicite de l'élection de Claire Thoury à la présidence du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Le CESE, la plus paritaire des chambres constitutionnelles de la République n'avait jamais eu de femme à sa tête. Cette assemblée, celle des corps intermédiaires et du dialogue civil, jamais une personnalité issue du monde associatif n'en avait pris la tête.

Avec l'élection de Claire Thoury, c'est un double retard historique qui se trouve enfin levé : pour la première fois en près d'un siècle d'existence, le CESE est présidé par une femme issue du monde associatif.

C'est aussi une reconnaissance forte de l'engagement quotidien de millions de bénévoles et de salariés qui font vivre, partout dans les territoires, des formes concrètes de solidarité, de citoyenneté et de démocratie. Une reconnaissance, également, de cette singularité française que constitue le monde associatif : un secteur profondément ancré dans l'intérêt général, au croisement des enjeux sociaux, économiques et environnementaux, et en dialogue permanent avec les réalités du travail, de l'emploi et de la vie collective.

Claire Thoury est une figure engagée au CESE depuis 2021, assumant plusieurs responsabilités exigeantes. Présidente du comité de surveillance de la Convention citoyenne sur la fin de vie, de la commission temporaire sur le déclin de la participation démocratique en France ou encore autrice du rapport annuel sur l'état de la France en 2024, celle-ci a conduit des travaux particulièrement sensibles en cultivant un esprit d'écoute et de compromis.

À la tête du Mouvement associatif, elle a porté la voix d'un secteur sous pression : coupes budgétaires, liquidations en hausse, associations fragilisées dans tout le pays.

Elle sait ce que représente la société civile organisée, dans toute sa diversité, associations, mutuelles, coopératives, fondations, syndicats, organisations patronales et sait l'exigence demandée pour que ses composantes travaillent ensemble.

Le Mouvement associatif sera pleinement engagé dans ce nouveau mandat. Il continuera à faire vivre et remonter les expertises, les initiatives et les innovations portées chaque jour par les associations sur l'ensemble des territoires. Car derrière la vitalité associative se jouent aussi la qualité du lien social, la capacité d'agir en collectif et la solidité démocratique de notre pays.

Nous attendons du CESE qu'il exerce pleinement sa responsabilité : éclairer l'action publique, rendre visible les réalités de terrain et peser dans les choix qui engagent l'avenir collectif. Les 1,5 million d'associations, leurs 20 millions de bénévoles et les millions de personnes qui bénéficient chaque jour de leurs actions doivent être pleinement entendus.

À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix de la vie associative, Le Mouvement associatif représente, au travers de ses membres, 1 association sur 2 en France. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, notamment en œuvrant pour la construction d'une politique de vie associative ambitieuse.

Le Mouvement associatif intervient sur différents axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'action publique, l'accompagnement, l'économie et l'emploi.

- › [Membres nationaux du Mouvement associatif](#)
- › [Membres régionaux du Mouvement associatif](#)